



**l'Assurance
Maladie**

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
*Liberté
Égalité
Fraternité*



La grippe peut avoir des conséquences graves pour vos résidents. Pour les protéger, faites-vous vacciner.

Moins d'un professionnel sur quatre travaillant en Ehpad est vacciné contre la grippe. La vaccination est le meilleur moyen de vous protéger et de limiter les risques de transmission.

